

29eme Concours de Jeunes Compositeurs 2008

Prix International Frederic Mompou

-Barcelona-

Règlement

Le concours est ouvert à tous les compositeurs âgés de moins de 35 ans au 31 décembre 2008.

Les pièces présentées au concours seront inédites. Elles n'auront jamais été interprétées, publiées ou diffusées auparavant. Cette année la formation retenue sera une œuvre pour : **violin et piano**

Le style et l'écriture seront complètement libres. La durée conseillée est de 12 à 20 minutes.

Prix

Pour cette édition, le **Prix International Frederic Mompou** est composé par :

-Une somme de 5 000€. Cette somme est soumise aux taxes du territoire espagnol.

-L'édition et la commercialisation de la partition gagnante.

- La présentation de l'œuvre.

Le **Prix International Frederic Mompou** devra être attribué et ne pourra pas être partagé.

Le jury se réserve le droit de décerner deux mentions honorifiques.

Le compositeur gagnant ne pourra se présenter à nouveau à ce concours qu'après un délai de deux ans.

Présentation des partitions

La présentation des partitions se fera de manière anonyme sous pseudonyme. Les pseudonymes ne pourront en aucun cas aider à l'identification du compositeur ou de l'œuvre présentée.

La pièce devra être envoyée sous forme de partition écrite à la main ou à l'aide d'un logiciel de notation musicale.

Les partitions inachevées ne seront pas acceptées. Toutes les partitions présentées doivent pouvoir être déchiffrées tout de suite. Les partitions écrites ou photocopiées de façon défectueuse pourront être rejetées.

Envoyer:

- Six exemplaires de la partition. Chaque exemplaire sera dûment identifié avec le pseudonyme de l'auteur et le titré de l'œuvre.
- Une enveloppe fermée, identifiée avec le pseudonyme du compositeur, qui contiendra :
Le bulletin d'inscription dûment complété.

Une photocopie de la carte d'identité, du passeport ou de tout autre document d'accréditation.

Un bref curriculum vitae.

L'envoi s'effectuera à l'adresse suivante :

Joventuts Musicals de Barcelona
Premi Internacional Frederic Mompou
Passeig de Gràcia 108, 1r. 2a.
08008 Barcelona
Espagne

Le dossier d'inscription devra être posté jusqu'au 31 octobre 2008 (compris) , le cachet de la poste faisant foi.

Les partitions envoyées par courrier recommandé avant la date indiquée seront également acceptées.

Un exemplaire des partitions présentées et non récompensées sera conservé aux archives de l'organisation. Au cours de l'année 2009, le reste des copies seront renvoyées aux auteurs qui en feront la demande.

Jury et verdict

Le nom des membres du jury sera communiqué au moment de la livraison des prix. Le jury sera composé par cinq membres, tous étant des compositeurs réputés.

La décision du jury se prendra par majorité absolue et le verdict ne pourra pas être contesté.

Si la pièce élue ne remplit pas toutes les conditions du règlement, l'auteur sera dépourvu du prix.

Le verdict sera annoncé avant le 30 décembre 2008 directement au lauréat ainsi qu'aux média.

Pièce lauréate

Une fois le verdict annoncé, le prix sera remis et la pièce sera présentée à la date et au lieu convenu avec l'auteur lauréat.

L'auteur conserve la propriété intellectuelle de la pièce. Le texte suivant devra apparaître sur les futurs enregistrements et programmes :

"Prix International Frederic Mompou du Concours de Jeunes Compositeurs des Jeunesses Musicales de Barcelona, 2008".

Après la remise du prix, l'auteur gagnant s'engage à présenter la pièce dans le programme *Finale o Sibelius*.

La maison d'éditions Boileau possèdera tous les droits d'édition et de commercialisation de la partition.

L'auteur gagnant doit accepter ce dernier point sans tenir compte des autres engagements qu'il aurait pu contracter.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Tous les aspects non spécifiés dans le présent règlement, seront décidés par les normes de l'administration locale.

**BULLETIN D'INSCRIPTION
(À ajouter dans l'enveloppe)**

Noms et Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Nationalité:

Adresse :

C.P. et Ville :

Pays :

Telephone :

e-mail :

Joindre :

- Photocopie carte d'identité o passeport

- Brev c.v

Information et remise de partitions :
JOVENTUTS MUSICALS DE BARCELONA
Passeig de Gràcia 108 1r. 2a. 08008 Barcelona - Espagne
Tel. + 34 93 215 36 57 Fax: + 34 93 487 29 70
jmb@jmbarcelona.com www.jmbarcelona.com

La version catalane du règlement aura seule valeur légale et officielle.